

## 2 Inspection visuelle et codage des systèmes d'égouttage: codification belge pour l'échange des données en ligne

La NBN EN 13508-2:2003 spécifie un système de codage pour la description de l'état dans lequel se trouvent les systèmes de drainage, les égouts et les regards de visite lors de l'inspection visuelle interne (voir Bulletin CRR 62, pp. 9-12).

Le logiciel d'enregistrement des observations lors de l'inspection visuelle doit être adapté à la nouvelle

norme, à la codification belge pour l'échange des données et aux prescriptions du cahier des charges en vigueur à l'endroit de l'inspection<sup>1</sup>.

La codification belge pour l'échange des données BEFDSS<sup>2</sup> a été développée par la division *Sécurité et gestion de la route* du CRR en collaboration avec VLARIO. Depuis décembre 2006, une version 01\_01<sup>3</sup> est disponible sur le site web du Centre ([www.crr.be](http://www.crr.be)) et de Vlario ([www.vlario.be](http://www.vlario.be)).

<sup>1</sup> En Belgique, les cahiers des charges-types sont le RW 99 pour la Région wallonne, le CCT 2000 pour la Région de Bruxelles-Capitale et le SB 250 pour la Région flamande.

<sup>2</sup> BEFDSS est l'acronyme de *Belgian Exchange Format for Drain and Sewer Systems*.

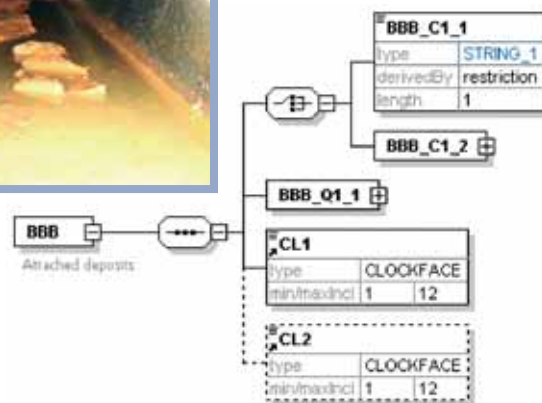
<sup>3</sup> Le premier 01 est le numéro de version et le deuxième 01 est le numéro de la mise à jour.

Le système permet aux adjudicateurs et aux gestionnaires de réseaux d'égouttage d'échanger des données d'inspections visuelles réalisées conformément à la NBN EN 13508-2 et de les intégrer dans des systèmes de gestion, indépendamment du matériel ou de l'exécutant qui a généré les données.

Il est conçu de manière à ce que les données introduites satisfassent à un certain nombre de caractéristiques prescrites. Concrètement, cela signifie que le nombre, le contenu et le remplissage obligatoire ou facultatif des champs disponibles lors de l'inspection visuelle dépendent de la technique d'inspection, de l'annexe nationale à la norme et de la partie inspectée du système d'égouttage. De cette manière, le BEFDSS se veut également un outil permettant de vérifier la justesse des données ajoutées et par conséquent de l'inspection visuelle. Cela est nécessaire, parce que la norme est assez complexe et que les erreurs humaines lors des enregistrements des observations ne sont pas à exclure. Dans une phase ultérieure, trois fichiers de contrôle, contenant toutes les possibilités de la NBN EN 13508-2, sont en outre ajoutés.

Le système est réparti en trois parties:

- BEFDSS\_01\_01\_DP (*Direct Pipeline Inspection*) pour l'inspection visuelle de la canalisation à partir de la canalisation;



Exemple de canalisation à laquelle a été attribué le code BBB pour «dépôt adhérent» sur la paroi

- BEFDSS\_01\_01\_IP (*Indirect Pipeline Inspection*) pour l'inspection visuelle de la canalisation à partir du regard ou du regard de visite;
- BEFDSS\_01\_01\_M (*Manhole Inspection*) pour l'inspection visuelle du regard ou du regard de visite.

Le programme a exclusivement été développé en anglais, afin de ne pas devoir traduire les documents complexes dans les trois langues nationales. La présentation sur le site CRR donne, en français comme en néerlandais, une brève description de la structure du BEFDSS, un aperçu de la composition et d'autres informations utiles pour l'application du système.

- F. Poelmans: 010 23 65 52; f.poelmans@brcc.be  
A. Leuridan: 010 23 65 36; a.leuridan@brcc.be